



ASSOCIATION INTERNATIONALE DU DROIT DE LA MER

www.assidmer.net

**LETTRE D'INFORMATION
2/2018**

Chers membres et amis de l'AssIDMer,

Je vous rappelle que les 20 et 21 septembre 2018 à Lisbonne (Portugal) se déroulera le VII^{ème} Colloque ordinaire de l'Association. Le Colloque, organisé par l'Université de Lisbonne, l'Université de Porto et l'Université de Tromsø, porte sur le thème suivant « *Les défis globales et le droit de la mer / The Global Challenges and the Law of the Sea* ». Voir le programme provisoire attaché.

Le 20 septembre, à partir de 18h45, l'Assemblée générale ordinaire de l'Association est convoquée et après cette réunion le Conseil de l'Association. Voir les ordres du jour de l'Assemblée générale et du Conseil attachés.

Je vous rappelle aussi que selon l'art. 5, par. 2, de nos Statuts tout membre empêché d'être présent à l'Assemblée générale peut se faire représenter par un autre membre de son choix et que selon l'art. 8, par. 4, les membres du Conseil peuvent se faire représenter aux réunions de celui-ci par un autre membre. Vous pouvez adresser votre procuration au Secrétaire général, Prof. Nathalie Ros, par courriel à l'adresse suivante : nathalie-ros@wanadoo.fr.

Je vous rappelle de régulariser votre cotisation en tant que membre de l'Association, si vous ne l'avez pas déjà fait, avant la prochaine réunion de l'Assemblée générale. N'hésitez pas à contacter le Trésorier, Prof. Andrea Caliguri, pour toute mise à jour de votre compte AssIDMer ou pour toute autre question concernant vos cotisations, en le contactant à l'adresse suivante : info@assidmer.net.

Veillez accepter, chers membres et amis de l'AssIDMer, mes plus cordiales salutations.

Naples, 31 juillet 2018

Président de l'AssIDMer
Prof. Giuseppe Cataldi